



Communiqué de presse
30 mars 2022

Lancement de l'observatoire du fonds réparation des équipements électriques et électroniques (EEE)

Un fonds réparation inédit pour les appareils électroménagers et électroniques

La loi anti-Gaspillage pour une économie circulaire (AGEC) amorce une accélération vers le changement des habitudes de consommation et la gestion des déchets électriques et électroniques (EEE) en France. La loi a créé un fonds dédié au financement de la réparation des équipements électriques et électroniques hors garantie.

Lancé courant 2022, l'un des premiers objectifs de ce fonds est de réduire le coût de la réparation pour les consommateurs. Il sera financé par les éco-organismes, ecosystem et Ecologic, grâce aux contributions des producteurs des EEE. En effet, le principal frein à la réparation est son coût. Il apparaît aux consommateurs qu'acheter un appareil neuf est trop souvent moins cher que le réparer. Ce fonds a également comme objectif d'avoir un impact positif sur l'environnement (réduction de la pollution des déchets, limitation de la consommation des ressources). Il permettra également de mettre en valeur cette profession qui a besoin de recruter les réparateurs de demain.

La CLCV en charge de l'observatoire du fonds réparation

Un observatoire du fonds réparation de ces appareils a été mis en place afin d'étudier le bon fonctionnement de ce dispositif. Indépendante des réparateurs, des pouvoirs publics et des éco-organismes, il a été mis sous la responsabilité de l'association CLCV. En accord avec nos valeurs de protection du consommateur et tournée vers l'économie circulaire, la prise en charge de cet observatoire est apparue pour la CLCV comme évidente. D'ores et déjà, la CLCV a mis en place une veille tarifaire afin d'étudier au plus juste l'impact de ce soutien financier.

Les éco-organismes transmettront à l'association des données sur les réparations qui ont bénéficié du soutien. Elles permettront d'étudier le comportement des consommateurs vis-à-vis de la réparation tout en cernant les facteurs qui la favorisent. La CLCV a aussi vocation à être la vigie du marché notamment sur les pratiques tarifaires. Toutes les données statistiques, rapports et bons conseils seront publiés sur les sites internet www.clcv.org & www.clcv-touraine.org